



District de Haute-Marne de Football

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE



PROCES VERBAL N° 04 SAISON 2018/2019 Configuration Restreinte

Réunion du : Lundi 12 novembre 2018

Président : VIRCONDELET Dominique

Présents : AUBRY Jean-François, CAZIN Joël, KONARSKI David, MAIGROT Bruno,
MEYER Gaëtan, PIOT Richard, VINCENT Christophe

Assistent : GUIOLARD Didier, BERNARD Quentin, BELTZUNG Jean Philippe, RENARD Olivier

Excusés : MEILLEY Jacques

Absent : /

1. PV de la réunion plénière du 01/10/2018

Rien à signaler

2. Audition arbitre

Courrier d'un club de D1 relatant des propos blessant tenus par un officiel à la fin d'un de leur match : après explications et réponses aux questions de la CDA, cette dernière décide de ne pas donner suite au dossier instruit et en informe le Président du District.

3 . Pole Désignations

Le responsable des désignations jeunes fait un point sur les matchs à couvrir et le nombre d'arbitres disponibles. Il fera appel aux arbitres adultes pour officier sur des rencontres de U17.

Le responsable des désignations adultes établit un bilan de cette première partie de championnat, l'ensemble est correct. L'échange avec le département 10 va être planifié, il y a de bons échanges avec le département 70.

Beaucoup d'arbitres D1 sont désignés en tant qu'assistant du fait de la création de la poule D en R3. Les candidats récemment reçus à la FIA après validation de leur dossier médical seront accompagnés en tant qu'arbitre central ou seront désignés en assistant sur des matchs de D1 afin de profiter de l'expérience de ses collègues.

4 . Pole Observations

Le responsable des observations fait un point sur les observations déjà effectuées :

- tous les arbitres D1 et promo ont déjà été vus une fois
- reste 4 arbitres D2 à superviser
- 6 arbitres D3 ont été vus
- les rapports des arbitres assistants AA1 sont à jour
- les assistants AA2 seront supervisés prochainement
- deux arbitres stagiaires ont été recalés pour une seconde fois à l'examen terrain
- 3 arbitres Jeunes ont été vus

Le nouveau rapport est bien en place ainsi que le classement par rang pour les arbitres D1.

5 . Pole Discipline

Le responsable du pole discipline assiste aux réunions de la commission du même nom et fait un bilan des sanctions données à ce jour.

Dans l'ensemble rien à signaler.

6 . Pole Formation (Initiale, Ligue et Auxiliaire)

Formation Initiale des Arbitres : Bilan examen : 27 candidats inscrits, 17 ont passé les modules de l'examen pour 12 candidats reçus.

Formation Auxiliaires : à ce jour 13 inscriptions pour la prochaine session le 01-12-2018. Chaque candidat fera un test en fin de séance pour valider le niveau minimal attendu.

Formation Ligue : 2 Candidats promo et 3 JAD effectuent des tests écrit (1 f/ mois) avec test vidéo et rapport à rédiger, ces tests sont communs à toutes les CDA de la Ligue Grand Est.

7 . Stage de mars 2019

Les dates pour le stage de mars sont validées : les samedis 16 et 23.

Tous les arbitres y compris les stagiaires nouvellement reçus doivent y assister, en complément du règlement intérieur de la CDA, une absence sera excusée si et seulement si un justificatif est fourni (travail, médical ...).

La journée se déroulera en salle en abordant les sujets sur les phases de jeu par le biais de la vidéo et la rédaction de rapport circonstancié d'arbitrage.

8 . Courriers divers

- Courrier d'un arbitre de D1 sur les échanges avec le département 70.
- Courriel reçu d'un arbitre D2 en réponse à des mesures administratives émises à son égard.
- Courriel d'un JAD (COLLIN Mattéo) pour faire une demande de candidat JAL, après échanges les membres de la CDA valide cette demande et il est rattaché au groupe déjà existant.

9 . Tour de Table

- Point sur la CDPA
- Rappel sur le port des tenues officielles des arbitres
- Faire un mail au responsable des désignations en cas de retard ou d'absence d'un officiel.
- Remerciements : à Jordan Simon pour les vidéos réalisées lors du stage FIA
 Au pôle formation pour sa disponibilité et son professionnalisme
- A la demande de la Ligue, Mr Konarski est désigné responsable des Référents arbitres dans les clubs, il est prévu de donner des informations sur l'accueil des arbitres et le rôle des référents dans un club.
- À la suite d'un match de Coupe de Haute Marne, il est nécessaire de rappeler le point suivant :
Il n'y a pas de temps d'attente maximum pour ne pas reprendre un match, seules les conditions atmosphériques, l'état psychologique des acteurs du match peuvent clôturer la fin du match.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h15.

Prochaine réunion restreinte planifiée le 10/12/2018 à 19h00

Le Président
Dominique VIRCONDELET

Le Secrétaire
Christophe VINCENT